

Terry pour moi. Quand le ministre intentera-t-il des poursuites? Après tout, il doit prendre garde. Il doit agir d'ici un certain nombre de jours; autrement, il perdra le droit d'agir.

Puis le ministre a dit: «Ce qu'ils ont fait avait peu d'importance, au fond, car ils ne savaient pas». Lisons ses paroles. Elles ne peuvent avoir été prononcées sans préparation. Elles semblent bien venir d'en haut. Elles ne pouvaient venir d'ailleurs. Il a dit:

Après avoir entendu toutes les opinions, les députés et les ministres ont le devoir de prendre une décision. Nous devons nous servir de l'intelligence que Dieu nous a donnée pour prendre une décision au lieu de tout simplement nous fier aux témoignages des gens qui sont pour ou contre.

Tant que les généraux, les amiraux et les maréchaux de l'Air ont dit croire dans l'intégration, leurs témoignages étaient dignes de foi. Mais dès qu'ils ont affirmé ne pas croire à l'unification, ils ont cessé d'avoir cette intelligence venant de Dieu, qui semble être le monopole du ministre et de ses associés. Plus loin, il a poursuivi:

Croyez-m'en, monsieur le président, c'est tout ce que j'ai fait, c'est tout ce que le ministre associé a fait.

Puis il a ajouté:

Tout ce que je demande, monsieur le président, c'est que nous nous servions de cette intelligence que Dieu nous a donnée et que nous nous rendions compte de tous les progrès accomplis par la technologie au cours des 20 dernières années.

Voilà l'une des plus étranges doctrines que j'aie jamais entendues. Tout le monde a tort, seuls le ministre et le ministre associé, qui possèdent une chose dont les autres députés sont dépourvus et que le ministre et ses associés se sont apparemment arrogée, une intelligence venant de Dieu.

Le ministre pourrait-il me dire à quoi cette intelligence a servi en 1961 et 1962 quand il a déclaré que toute l'idée des armes nucléaires au Canada était mauvaise? «Nous n'en voulons pas, avait-il dit, c'est de l'argent jeté à l'eau». En janvier 1963, l'intelligence donnée par Dieu recevait une inspiration d'un autre pays.

**M. Pilon:** De l'OTAN.

**Une voix:** Dieu donne et Dieu reprend.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Cette question, le gouvernement ne peut la déterminer. Sans doute, les autres partis diront-ils qu'on n'a pas violé les droits du Parlement. Je dis à mes amis du Nouveau parti démocratique: Votre prédécesseur, la CCF, a fait erreur dans sa politique sur la défense nationale depuis 1938. J'ai les faits ici.

J'aimerais savoir quelle contribution le Canada aurait faite s'il avait suivi la politique du Nouveau parti démocratique. A moins qu'il se révèle nécessaire d'élucider la question, je m'en tiendrai là, mais les faits demeurent. Je répète qu'en 1938, en septembre 1939 et en 1941, le parti qui avait affirmé tellement souvent être le seul, au Canada, à avoir un sens humanitaire, était dans l'erreur. J'espère que le passage des années lui a donné un meilleur jugement sur les questions de défense.

**M. Winch:** Où est l'intelligence que Dieu a donnée aux conservateurs?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Si le député veut des citations, je peux très facilement lui en fournir. Je lui demanderais de prendre connaissance des faits et je discuterai volontiers de la question avec lui maintenant. Qu'il se reporte à la déclaration de politique du parti en 1937. Qu'il se reporte à la politique que préconisait son parti en 1939 alors que tout le parti socialiste était unanime à affirmer que pas un seul homme devrait être envoyé outremer et que l'aide du Canada devrait être uniquement d'ordre économique. On n'a pas violé les droits du Parlement, disent-ils. Mais, monsieur le président, notre parti a pris position sur la question.

• (3.50 p.m.)

Ils peuvent n'attacher aucune importance à nos opinions mais, à en juger par la correspondance que nous recevons, il est clair que la politique du gouvernement est inacceptable.

On m'a reproché d'avoir dit que le général Allard avait des visées politiques. Sauf erreur, c'est le *Journal d'Ottawa* qui autrefois était aussi un journal conservateur indépendant. Je signalais simplement un fait que les journaux ont rapporté. Je sais également qu'en 1951, si je ne me trompe, je crois, on a offert un portefeuille au général Allard qui a préféré rester fidèle encore quelque temps dans les forces armées. D'une part, il y a le chef d'état-major, et, de l'autre, un certain nombre d'hommes dont je donnerai les noms. La liste comprend les plus grands noms des annales militaires du Canada. Les voici: le général Charles Foulkes; le lieutenant-général Robert Moncel; le vice-amiral H. S. Rayner; le vice-maréchal de l'Air M. M. Hendrick; l'amiral Brock; l'amiral Pullen; l'amiral Stirling; le lieutenant-général Fleury; le maréchal de l'Air Curtis; le maréchal de l'Air Clare Annis; le lieutenant-général Guy Simonds; le maréchal en chef de l'Air F. R. Miller, et le grand résistant, le contre-amiral W. M. Landymore.